

RAPPORT ANNUEL 2022
CONSEIL DE QUARTIER
DU PLATEAU



Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.qc.ca

25 AVRIL 2023

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	4
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	5
2.2. Conseil de quartier du Plateau	6
2.3. Membres.....	6
2.4. Limites territoriales du quartier	9
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	10
3.1. Assemblées	10
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation.....	11
<i>Représentation</i> :.....	11
Table de concertation vélo	11
<i>Participation</i>	14
Atelier d'échange participatif: Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.....	14
Projet de tramway	15
Présentation sur le service 311	15
Séance d'information sur le fonctionnement des Conseils de quartier.....	15
<i>Formation</i>	16
Formation pour les nouveaux administrateurs des Conseils de quartier.....	16
DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES	16
TRAVAUX DU CONSEIL	16
Passerelle du boul. Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri IV	16
Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois	16
Dossiers de sécurité routière.....	17
Sécurité dans le secteur Ste-Geneviève	18

Photos caractéristiques du quartier	18
ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2023.....	19
BILAN ET ÉTATS FINANCIERS.....	20
États financiers non-vérifiés	20
Bilan.....	22

MOT DU PRÉSIDENT

Le Conseil de quartier du Plateau de Ste-Foy a pu reprendre en mai 2022 la tenue de ses assemblées en mode présentiel, après avoir débuté l'année en mode virtuel en raison des mesures sanitaires découlant de la COVID-19, une situation qui pose un immense défi à la participation citoyenne.

Les membres du conseil d'administration, dont le nombre a crû suite à l'assemblée générale annuelle d'avril 2022, ont néanmoins poursuivi leur engagement au sein du Conseil de quartier, en participant à des formations, des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec sur des sujets qui touchent non seulement notre quartier, mais aussi l'ensemble du territoire, tel que la sécurité routière, l'aménagement convivial des espaces entre piétons, cyclistes, usagers du transport en commun et automobilistes, la quiétude dans le quartier, l'intégration de projets immobiliers et municipaux, etc.

Je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel qui rend compte de nos réalisations au cours de l'année 2022.

Mes collègues et moi sommes très heureux que les réunions du Conseil de quartier puissent enfin se dérouler en présence de nos concitoyen.ne.s. Ces réunions sont pour tous et toutes une occasion de faire connaître nos préoccupations auprès de nos conseillers municipaux.

L'implication citoyenne est le cœur d'un Conseil de quartier ; pour cela nous avons besoin de chacun de vous, nous avons besoin de vos observations, de vos suggestions et de votre participation. En vous impliquant au sein de votre Conseil de quartier ou simplement en assistant aux rencontres mensuelles, vous avez l'occasion de prendre part à l'amélioration de votre milieu de vie. N'hésitez pas à venir nous voir, à suivre notre page Facebook ou à nous écrire.

Nicolas Gagnon

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de **démocratie représentative** dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des **séances de consultations publiques**, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de **proposer des actions locales** et d'**élaborer des projets** qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier du Plateau

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résident.e.s du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 26 avril 2022. Le Conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. Selon la disponibilité des locaux, les réunions ont lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours. En raison des restrictions concernant les rassemblements liées à la pandémie de COVID-19, les assemblées se sont tenues en visioconférence entre mai 2020 et mai 2022. Les séances ont repris en présence réelle de citoyens en mai 2022, en raison des assouplissements des mesures sanitaires.

Page internet du Conseil de quartier du Plateau de la Ville :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/plateau/index.aspx

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3. Membres

Le Conseil de quartier du Plateau offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résident.es du quartier, qui sont tous élus par la population et dont le mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 25 avril 2022	
M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Administratrice
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur coopté
M. Kévin Breault	Administrateur coopté

Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 26 avril 2022

Lors de l'élection à l'AGA du 26 avril 2022, il y avait 6 postes à combler, dont 4 postes réservés aux femmes et 2 réservés aux hommes.

Tous les postes réservés aux hommes ont été comblés.

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2023 sont : Jean-François Ross, Carol Létourneau, Maude Cossette-Bergeron, Richard Lavigne, Kévin Breault (coopté) et Luc Pesant (coopté).

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2024 sont Nicolas Gagnon, Luc Santerre, Suzie Beaulieu et Marie-Pier Girouard.

Fonctionnement

M. Dave Gagnon-Pelletier a agi à titre de conseiller en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que les décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

Suite aux élections de novembre 2021, la conseillère municipale M^{me} Anne Corriveau (district électoral de Pointe-Sainte-Foy) et le conseiller municipal M. David Weiser (district électoral du Plateau), assistent aux réunions et, le cas échéant, donnent suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2022, le Conseil de quartier du Plateau a tenu neuf rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est tenue en avril. Étant donné la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires qui ont été imposées, les rencontres de janvier 2022 à avril 2022 inclusivement ont eu lieu en virtuel, par Zoom. Dès mai 2022, les rencontres se sont tenues en présence de citoyens sur place.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau	
25 janvier, 19 h	28 juin, 19 h
22 février, 19 h	27 septembre, 19 h
26 avril, 18 h	25 octobre, 19 h
26 avril (AGA), 19 h	22 novembre, 19 h
24 mai, 19 h	

La rencontre de mars a été reportée en avril, juste avant l'AGA.

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques est rédigé par un.e secrétaire de soutien ou le/la secrétaire du conseil. M^{me} Kathleen Breault, secrétaire de soutien, rédige avec soin les procès-verbaux. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;

- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;
- La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.

Le Conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

3.2 Activités de représentation, de participation et de formation

Représentation :

Table de concertation vélo

Dans la foulée du Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) de la ville de Québec, les Conseils de Quartiers ont mis sur pied une « **Table de concertation vélo** » dont la première rencontre a eu lieu le 16 mars 2015. Sa création fait écho aux engagements du PDRC de 2008 qui identifiait la constitution d'une « *Table de concertation sur l'usage du vélo [ayant] un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville* » comme un facteur de réussite.

La Table Vélo réunit 29 Conseils de Quartiers et un district sans CQ, entre 5 et 8 fois par an pour discuter d'enjeux liés au cyclisme utilitaire. Elle fait le lien directement avec les responsables à la ville de Québec et font un suivi des demandes exprimées par les Conseils de Quartiers. M^{me} Suzie Beaulieu, élue du CQ du Plateau et M. Denis Roy, non élu du CQ du Plateau nommé depuis le 25

octobre 2022, assurent la représentation du Conseil de Quartier du Plateau à la Table de Concertation Vélo des Conseils de Quartiers de la ville de Québec.

Parmi les activités réalisées au cours de l'année 2022, soulignons une initiative qui illustre parfaitement les avantages de la mobilité active :

Dans le cadre du mois du vélo (mai), la Table de Concertation Vélo des Conseils de Quartiers a décidé de comparer l'efficacité du vélo par rapport à l'automobile en milieu urbain. Des tests ont été réalisés pour mesurer la performance de différents trajets à vélo puis en auto. Une représentante du conseil de quartier St-Louis s'est prêtée à l'exercice et a comparé le même trajet d'environ 3 kilomètres à vélo et en voiture le matin, en semaine, sur le chemin des Quatre-Bourgeois en direction ouest. Le trajet en voiture était de 8 minutes, comparativement à 10,30 minutes en vélo, une différence négligeable de 2 minutes.

La mobilité à vélo offre donc de nombreux avantages :

- un temps de déplacement prévisible et stable chaque jour;
- une intégration de l'exercice physique au quotidien dans un déplacement;
- un meilleur usage de l'espace urbain en utilisant un moyen de transport à faible empreinte au sol;
- un regain d'énergie pour les cyclistes au début de la journée et un plus grand degré de bien-être;
- une réduction de la congestion (lorsque le vélo remplace des automobiles);
- une réduction des coûts du système de santé (au niveau de la population cycliste);
- un moyen de déplacement moins énergivore (l'automobile dissipe 98% de l'énergie combustible-électricité en chaleur, 2% pour déplacer le passager), donc une meilleure utilisation des ressources naturelles;

- moins de pollution (sonore, poussière fines, gaz de combustion);
- moins d'émissions de gaz à effet de serre.

En bref, le vélo offre un temps de déplacement comparable à l'automobile en milieux urbains mais offre aussi une foule d'autres avantages pour le cycliste et pour nos concitoyens en général !

Mentionnons également que Vision de la mobilité active annoncée par la ville de Québec en septembre 2022 a reçu un accueil plutôt favorable de la part de la TCV. On retrouve, dans cette vision qui se veut évolutive, plusieurs éléments qui avaient été formulés par la TCV, notamment des axes à haut niveau de confort, sécurité et efficacité. En ce qui concerne plus particulièrement le réseau cyclable situé sur le territoire du Plateau de Ste-Foy, aucune annonce spécifique n'a été faite en raison de la venue du tramway et des travaux prévus pour la réalisation de ce projet. Il y aura lieu, durant ces travaux, de s'assurer de la mise en place de moyens et de mesures d'atténuation d'effets dissuasifs à la mobilité active dans notre quartier et les quartiers environnants.

La TCV assure aussi les représentations et le suivi de plusieurs sujets qui intéressent le CQ du Plateau tels que la mobilité active, la sécurité des piétons et des cyclistes sur le réseau cyclable et lorsque des chantiers de construction se déroulent dans le quartier, ou la pratique du vélo utilitaire et le déneigement des pistes cyclables pour le cyclisme hivernal.

Balade des élus

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery et de St-Louis pour la mise en place du projet «la Balade des élus», qui s'est tenue le 15 mai 2022. Le départ s'est fait à l'École Cœur Vaillant en matinée et les vélos se sont dirigés sur la rue Jean-De-Quen jusqu'au point

d'arrivée au Marché public de Sainte-Foy. Malgré le temps maussade, plusieurs citoyen.ne.s et trois élus municipaux ont participé à l'événement.

Concours de dessin dans les écoles primaires du quartier

M^{me} Suzie Beaulieu a lancé au printemps l'idée d'un concours de dessin pour les élèves des écoles primaires du quartier, sous le thème «Mon quartier». M^{me} Maude Cossette-Bergeron a communiqué avec les écoles Ste-Geneviève et St-Mathieu pour établir les bases du projet. Les élèves ont participé au concours à l'automne 2022 et les dessins gagnants ont été choisis à la fin de l'année 2022. Sur les deux prix devant être attribués pour chaque école, un pour chaque tranche d'âges (4-7 ans et 8-12 ans), deux ont été remis à l'école St-Mathieu et un à l'école Ste-Geneviève, faute de participation pour la tranche d'âge 8-12 ans.

Une cérémonie de remise des prix a été faite en janvier 2023 et le dessin gagnant a paru dans le dépliant de l'AGA 2023 ce printemps-ci.

Participation

Atelier d'échange participatif: Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

En 2021, la Ville de Québec s'est dotée d'une nouvelle politique de participation publique qui reflète les meilleures pratiques participatives en cette matière. En raison des changements de cette politique, le Service de l'interaction citoyenne a entrepris une démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

M^{me} Maude Cossette-Bergeron et M^{me} Suzie Beaulieu ont participé le 2 juin 2022 à des ateliers d'échanges (en salle et en ligne) portant sur les quatre thématiques suivantes :

1. La relation avec l'administration municipale et les élus
2. La mobilisation et le soutien des administrateurs
3. La révision des règlements actuels
4. Les projets d'initiative

Projet de tramway

M. Nicolas Gagnon a participé, le 27 octobre 2022, à une rencontre du comité de liaison avec la Ville et les citoyens concernant le projet de tramway. La réunion visait l'échange d'informations ainsi que la mise à jour des prochaines étapes et des échéanciers des travaux.

M. Jean-François Ross et M. Richard Lavigne ont pour leur part assisté à la présentation sur le tramway en juin.

Présentation sur le service 311

M. Nicolas Gagnon, M. Jean-François Ross et M. Richard Lavigne ont participé le 28 novembre 2022 à la présentation en format Zoom sur le service du 311 de la Ville de Québec.

Séance d'information sur le fonctionnement des Conseils de quartier

M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau ont participé à la séance d'information sur le fonctionnement des Conseils de quartier le 1^{er} décembre 2022, concernant la priorisation de certaines idées pour améliorer l'interaction entre la Ville et les Conseils de quartier.

Formation

Formation pour les nouveaux administrateurs des Conseils de quartier

M^{me} Maude Cossette-Bergeron a assisté le 6 juin 2022 à la formation sur l'administration des Conseils de quartier, où différents sujets ont été abordés tels que la mission du conseil de quartier, son fonctionnement, le rôle de ses membres, ses mandats de consultation publique et son pouvoir d'initiative.

DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2022, les membres du Conseil de quartier n'ont pas eu à donner leur opinion sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme et à tenir l'assemblée de consultations publiques.

TRAVAUX DU CONSEIL

Passerelle du boul. Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri IV

M. Jean-François Ross a amené le sujet à deux reprises en séances du Conseil. Il suggérait qu'un concours d'architecture pourrait permettre d'avoir une passerelle plus moderne et plus conviviale que l'ancienne. Il citait en exemple les résultats de la [Passerelle de la Tortue](#) à Limoilou et de la [passerelle Harlaka](#) surplombant l'autoroute 20 à la sortie de Lévis Est. Une résolution a été adoptée à cet effet par le Conseil lors de la réunion de février 2022. [CQP-22-CA-07]

Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois

Le Conseil a gardé un œil sur les développements faisant suite à la consultation de plusieurs mois initiée par le groupe immobilier Trudel Alliance avec le public

(particuliers et commerçants), concernant le développement et la modification du site de Place des Quatre-Bourgeois. Le Conseil voit d'un bon œil la possibilité de repenser l'utilisation de tels espaces (comprenant notamment bon nombre de stationnements inutilisés du centre commercial).

Dossiers de sécurité routière

Installation des deux arrêts sur la route de la Suète au bout de la rue D'Entremont

Le Conseil du Plateau a adopté une résolution [CQP-22-CA-37] pour demander à la Ville d'installer de façon permanente les deux arrêts qui ont été disposés sur la route de la Suète à l'intersection D'Entremont (suite aux travaux sur le boulevard Henri IV et le boulevard Quatre-Bourgeois). La Ville a laissé les deux arrêts en place.

Affiches pour la stratégie de sécurité routière

Le Conseil a rempli les informations nécessaires du formulaire de subvention pour un projet de sécurité routière d'affichettes pour inciter les automobilistes à ralentir et à respecter les traverses piétonnes.

Lettre ouverte pour la sécurité des passages piétonniers

Avec la collaboration des membres du Conseil, M^{me} Maude Cossette-Bergeron a préparé une lettre ouverte pour la sécurité des passages piétonniers. La lettre a été diffusée dans les journaux locaux.

Sécurité devant les arrêts d'autobus

Par rapport au fait rapporté par un citoyen à l'effet que des véhicules puissent être stationnés devant des arrêts d'autobus du Réseau de transport de la

Capitale (RTC) dans le secteur Sainte-Geneviève sans recevoir de constats d'infraction, le Conseil a adopté une résolution [CQP-22-CA-49] pour demander à la Ville de lui faire connaître la réglementation qui permet ce type de stationnement ou la raison pour laquelle elle n'est pas appliquée. Advenant que cette réglementation n'existe pas, le Conseil de Quartier du Plateau aimerait que le Conseil d'Arrondissement évalue la possibilité d'interdire le stationnement devant les arrêts d'autobus afin d'assurer la sécurité des usagers du transport en commun.

Sécurité dans le secteur Ste-Geneviève

Suite aux demandes des citoyen.ne.s du secteur Sainte-Geneviève quant à des incidents de vol, de vandalisme et d'incidents illicites autour de l'école, le Conseil a adopté une résolution pour demander au Conseil d'arrondissement de se pencher sur ces problèmes qui préoccupent les citoyens du quartier, afin d'évaluer la situation sur place, améliorer le sentiment de sécurité des résidents et abaisser la petite criminalité. [CQP-22-CA-48]

Photos caractéristiques du quartier

Les administrateur.trice.s du Conseil ont répondu à la requête de la Ville pour lui soumettre des idées de sites photogéniques pour mieux mettre en valeur le quartier (sur le site, les documents concernant le Conseil, etc.)

ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2023

Les priorités du conseil de quartier pour 2023 sont :

- ✓ Recueillir les préoccupations des citoyen.nes et des organismes du quartier;
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant l'aménagement des parcs, artères et secteurs commerciaux, et la protection des boisés et de la canopée urbaine;
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant la sécurité dans le quartier.
- ✓ Dans le contexte des effets des changements climatiques qui s'accélèrent, revendiquer pour les citoyennes et citoyens du quartier un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et praticable à l'année ainsi qu'un réseau de transport en commun efficace et structurant.
- ✓ Tisser des liens avec d'autres organismes du quartier et collaborer à la tenue d'activités sociales ou culturelles, telle que la collaboration avec les Conseils de quartier St-Louis et Sillery pour l'organisation d'une activité de balade à vélo
- ✓ Organiser le Prix du Voisin remarquable ;
- ✓ Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière en développant un projet de sécurité routière à l'aide d'affiches incitant à ralentir dans les rues résidentielles;
- ✓ Contribuer à la vitalité du quartier

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

États financiers non-vérifiés

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

À noter, des frais de charge pour l'année financière 2022 :

- Remboursement des frais pour le concours de dessins qui ont été versés à M. Luc Santerre durant l'année financière 2023

Ce montant apparaîtra donc aux états financiers présentés pour l'année 2023.

	2022	2021
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	1 150,00 \$	548,00\$ \$
Ristourne bancaire	0,33 \$	0,27 \$
Charges		
Fonctionnement		
• Projets spéciaux	0,00 \$	0,00 \$
• Frais bancaires	72,65 \$	76,40\$
• Secrétariat	1000,00 \$	1080,00 \$
• Frais annuels d'entreprise	37,00 \$	71,00 \$
• Réunion et papeterie	0,00 \$	0,00 \$
Charges de l'exercice	1227,40 \$	312,65
Excédent des produits par rapport aux charges	40,68 \$	(679,13 \$)
Fin décembre de l'année précédente	1 109,65 \$	1606,52 \$
Actif non affecté à la fin de l'exercice	629,45 \$	588,77 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
• Dépenses AGA 2021	0,00 \$	0,00 \$
Actif petite caisse à la fin de l'exercice	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL de l'actif	660,01 \$	619,33 \$

Bilan

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Actif	2022	2021
En caisse	629,45 \$	588,77 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL DE L'ACTIF	660,01	619,33 \$

Au nom du Conseil de quartier du Plateau,

	
Nicolas Gagnon, président	Luc Santerre, trésorier